

COMMISSION FEDERALE D'EXPERTISE DES TYPES DE VEHICULES

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque CITROEN	Type ID 19 - B	Fiche d'homologation n° CH 0170 02
--	-------------------	-------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "ID 19-B" sur plaquette du constructeur à droite sur l'auvent et derrière le No du châssis.- "DV" sur plaquette du moteur, rivée

No de départ 3751000
 Numéro du châssis frappé à droite, sur tôle verticale de l'auvent, sous caoutchouc + s.plaquette
 Signe d'identification du moteur frappé à droite, sur carter, sur bossage de fixation du démarreur
 Constructeur SA André CITROEN, Paris (F) Importateur CITROEN (Suisse) SA, Genève

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement avant
 Direction à gauche Assistance hydraulique
 Frein de service hydraul. 2-circuits AV= à disques/AR= exp.int.
 Frein auxiliaire) Ralentisseur -
 Frein stationn^t.) méc.à disques, r.AV Frein pr. rem. -
 Transmission méc.toute synchronisée Nombre vit. 4
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 157 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque CITROEN Carbur.ess.
 Type DV
 Position avant Nombre cyl. 4
 Alésage 86 Course 85.5
 Cylindr. 1'985 cm³ CV-Impot 10.11
 CV-puiss. 78 (DIN) à 5250 t/m
 Refroidissement eau
 Bruit 82 dB (B) à 5250 t/m
 Amortissement bruit 1 pot échapt

CARROSSERIE Forme limousine Nombre portes 4
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 5 ; AV 2 ; milieu - ; AR 3 ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	AV	1500	AR	1300
	Diam. braquage	G	10,85	DR	10,95
Empattement	<u>3'125</u> / (/ /)				
	Dimensions ext.	Dimensions int.			
Longueur	<u>4'874</u>	_____			
Largeur	<u>1'803</u>	_____			
Hauteur	<u>1'470</u>	_____			
Porte à faux	AV	<u>1'016</u>	_____		
	AR	<u>733</u>	_____		
lat.	_____	_____			

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>825</u>	-	<u>435</u>	<u>1260</u>
Charge utile	<u>135</u>	-	<u>215</u>	<u>350</u>
Poids total	<u>960</u>	-	<u>650</u>	<u>1610</u>
Garantie fabr.	<u>1050</u>	-	<u>800</u>	<u>1730</u>
Dimens. pneus	<u>180x380/180x15 X AS</u>			
Charge p. essieu	<u>1040</u>	-	<u>1040</u>	_____
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable	_____ kg			

EQUIPEMENT (§) Equipement électrique 12 v
 Feux de route 2 + 2 CIBIE Avertisseur optique oui
 Feux de croisement 2/ Bilux,asy. Feux de position 2 ds.phares
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur 1/ ville 1/ route Niv. sonore 94 (dB/B)
 Essuie-glace 2/ électriques (2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières 2/ séparés Catadioptrés 2/ séparés
 Feux stop 2/ séparés Feux de recul -
 Eclair.plaque contr. 1/ au centre Plaque forme rect/oblongue
 Rétroviseur 1/ intérieur, bas Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin
 AV orange latér. - AR orange ou rge.
 Avert. clign. - Lampes de travail -
 Feux complémentaires : (§)

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION
 Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque & type CITROEN ID 19 - B
 Châssis n° _____ (selon véhicule)
 Homologation n° CH 0170 02
 Forme de la carr. Limousine
 Couleur _____ (selon véhicule)
 Places ass. : Total 5 (2 avant)
 Poids à vide 1'260 Carburant essence
 CV 10.11
 Charge utile _____ Cylindrée 1985 cm³
 Poids total 1'730 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS :

§) Feux complémentaires : Sur demande, 2 projecteurs halogènes à longue portée aménagés
 comme feux de tournants, autorisés provisoirement selon circu-
 laire du DFJP du 1^{er} novembre 1967.

Remplace F.H. CH 0170 02 du 14/15.8.1967
 Feux complémentaires

Lieu et date de l'expertise

La commission d'expertise

Genève, 14 et 15.8.67/ (21.11.1967)